



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Brigitte ALLAIN**  
Députée de la Dordogne  
Deuxième circonscription

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COPIE

**Monsieur le Recteur d'Académie de Bordeaux**  
**Olivier DUGRIP**  
5 Rue Joseph de Carayon Latour,  
33000 Bordeaux

Réf. : KD20140436

Copie : Madame la Ministre de l'Éducation nationale

Bergerac, le 15 décembre 2014

Monsieur le Recteur d'Académie,

Je souhaite appeler votre attention sur les difficultés et les inquiétudes que soulève la modification de la carte d'éducation prioritaire. A ce titre, vous avez bien voulu me communiquer, et je vous en remercie, les propositions que vous alliez transmettre à Madame la Ministre.

Le syndicat SE Unsa m'a informé que vous avez annoncé ces propositions à l'occasion d'une conférence de presse, alors que la réunion du comité technique académique avec les représentants des organisations syndicales n'avait pas encore eu lieu. Cela a créé, vous le savez, un sentiment d'un manque de concertation pour les représentants syndicaux.

La perte de labellisation entraîne la disparition des moyens pour la coordination de réseau entre les écoles et les collèges. Ce sera le cas pour les réseaux de Beaumont du Périgord, Lalinde et Thiviers.

Au-delà du maintien provisoire prévu, quelles solutions vont donc être apportées pour que cette mise en réseau soit effective durablement? C'est un élément incontournable pour répondre aux spécificités et aux réalités locales de nos écoles particulièrement. En zone rurale, l'environnement social peut être qualifié de défavorisé et la faible mixité sociale doit être prise en compte.

Je vous remercie par avance, Monsieur le Recteur d'Académie, de m'apporter des clarifications sur ces différentes problématiques pour que, comme le souhaite Madame la Ministre, l'égalité soit au cœur du projet de l'école.

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur d'Académie, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Cordialement,